



La Celle Saint-Cloud

République Française
Département des Yvelines

ARRÊTÉ MUNICIPAL N°

2022.61

78170

**PORTANT AUTORISATION D'OCCUPATION SUR LE DOMAINE PUBLIC
AVEC DEGUSTATION SANS AUTORISATION DE VENTE**

Je soussigné, Olivier DELAPORTE, Maire de la Ville de La Celle Saint-Cloud, Vice-Président de Versailles Grand Parc.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2213-1, L.2213-2 et L.2213-6, relatifs aux pouvoirs de Police du Maire, en matière de circulation et de stationnement,

Vu le Code de la Route et notamment ses articles R.411-3, R.411-4 et R.411-8, permettant aux Maires de réglementer les voies de circulation,

Vu la demande présentée par Monsieur Ulric LAMBERT, caviste Nicolas Beauregard, le 2 novembre 2022, sollicitant l'autorisation d'occuper le domaine public pour des dégustations du Beaujolais nouveau, en face de sa boutique sise 4 avenue de l'Aqueduc à La Celle Saint-Cloud (78170),

Considérant le caractère traditionnel de la dégustation du « Beaujolais Nouveau »,

ARRETE :

Article 1^{er} : Monsieur Ulric LAMBERT, caviste Nicolas Beauregard, est autorisé, à titre gracieux, à occuper le domaine public, pour des dégustations du Beaujolais nouveau en face de sa boutique sise 4 avenue de l'Aqueduc à La Celle Saint-Cloud (78170),

Article 2 : La présente autorisation est valable le 17 novembre 2022 de 10 heures 00 à 19 h 30 heures et le 19 novembre 2022 de 10 h 00 à 13 h 00, sans autorisation de vente.

Article 3 : Cet arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Versailles, dans un délai de deux mois à compter de sa notification.

Article 4 : Le Maire, la Directrice Générale des Services de la Mairie, le Commissariat de Police de la Celle Saint-Cloud et tous les Agents habilités de la force publique sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté dont ampliation sera adressée à Monsieur Ulric LAMBERT.

Fait à La Celle Saint-Cloud, le 10 novembre 2022

Le Maire,

Olivier DELAPORTE

Vice-président de Versailles Grand Parc



Acte rendu exécutoire en vertu de son dépôt en
Préfecture le 14 novembre 2022

Accusé réception 078-217801265-20221110-

ARR2022-61-AI. et de sa publication le 15/11/22

P/Le Maire,

Aurélie BELLON

Directrice Relations aux Citoyens